

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES DU 1^{ER} AU 8 DÉCEMBRE 2022

ADMINISTRATIF-IVES

**VOTONS
POUR**



éducation
sud
Union
syndicale
Solidaires

UNE AUTRE

ÉCOLE

UNE AUTRE

SOCIÉTÉ

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES DU 1^{ER} AU 8 DÉCEMBRE 2022

ADMINISTRATIF-IVES

Les missions augmentent, pas le salaire

Ces dernières années, les suppressions de postes ont continué, notamment chez les catégories C. Dans le même temps, les restructurations et fusions de services se sont multipliées, accroissant la charge de travail. La période si particulière du COVID a encore accentué cette surcharge tout en mettant en exergue d'importantes différences de traitement. Ainsi, dans de trop nombreux services et notamment en établissements, la possibilité offerte à l'ensemble des fonctionnaires de télétravailler un à deux jours par semaine a été refusée. Sommes-nous des fonctionnaires de seconde zone ?

Électricité, gaz, essence : tout augmente sauf nos salaires

Alors que notre travail est essentiel au bon fonctionnement de l'administration comme des EPLE, il convient de le reconnaître et de le valoriser à sa juste valeur. SUD éducation se bat pour une augmentation des salaires, l'amélioration des conditions de travail et la fin du management brutal ainsi que la possibilité d'une réelle évolution de carrière.

2018 - 2022 NOS ACTIONS

- Accompagnement des victimes de violences sexistes ou sexuelles : SUD a formé en 4 ans plusieurs milliers de collègues à identifier et combattre les violences sexistes et sexuelles au travail et a accompagné des dizaines de collègues pour faire reconnaître les agressions, obtenir la protection fonctionnelle et condamner les agresseurs.
- En participant à construire un mouvement de grève reconductible et interprofessionnel SUD a participé à empêcher la promulgation de la réforme des retraites.
- Durant la crise sanitaire et notamment le premier confinement les équipes de SUD sont restées mobilisées : mise en place de FAQ, ressources, réunions d'informations en ligne, accompagnement des collègues en cas de retraits de salaires contraires aux règles alors en vigueur...
- Dans les CHSCT, SUD a agi pour contraindre l'employeur à appliquer la loi et à agir pour reconnaître les situations et protéger les collègues.



NOS ÉLU·ES S'ENGAGENT

Les élu·es SUD éducation s'engagent à :

- Porter les valeurs défendues par SUD éducation
- Garantir l'égalité de traitement des collègues et lutter contre les passe-droits
- Relayer les revendications des établissements en lutte
- Se faire les porte-paroles des collègues dans les instances
- Rédiger des comptes-rendus réguliers et vous informer largement
- Défendre les personnels dans les commissions disciplinaires, dans le respect des valeurs de SUD éducation (anti-racisme, anti-sexisme, anti-LGBTIphobie...)
- Se former afin de défendre au mieux les collègues
- Ne tirer aucun avantage personnel de leur mandat

La charte complète sur : sudeducation.org/sud-education/statuts/charte-elu-es-sud

MODE D'EMPLOI

OÙ JE VOTE ?

Pour les titulaires :

- CSA ministériel (tous les personnels du ministère)
- CSA académique (tous les personnels de l'académie)
- CAP académique (tous les personnels titulaires du corps de l'académie)

Pour les non titulaires :

- CSA ministériel (tous les personnels du ministère)
- CSA académique (tous les personnels de l'académie)
- Commission consultative paritaire



COMMENT JE VOTE ?

1 Accès au portail élection

<https://www.education-jeunesse-recherche-sports.gouv.fr/electionspro2022>

- Réception d'un mail sur l'adresse professionnelle pour accéder au portail électeur.
- Il est alors demandé de créer un mot de passe, de le confirmer et de créer une question « défi » qui pourra servir en cas d'oubli du code de vote.
- En cas d'oubli du mot de passe du portail élection ou de non-réception du lien, le bouton réassort renvoie un mail sur la boîte professionnelle.

2 Accès à l'espace de vote

- En cliquant « Je vote » après l'ouverture du scrutin depuis le portail élection.
- Puis en saisissant le code de vote figurant sur la notice individuelle de vote remise sur le lieu de travail.
- Je vote SUD éducation aux 3 scrutins.

En cas d'oubli, plusieurs procédures de réassort existent.



En savoir plus

Membres de l'Union syndicale Solidaires, nous défendons une autre vision du syndicalisme, fondée sur la démocratie à la base et l'autogestion dans la vie du syndicat. SUD éducation se bat au quotidien pour une école publique, gratuite, laïque, égalitaire et émancipatrice.

Union syndicale
Solidaires





éducation
SUD
Union
syndicale
Solidaires

SUD éducation est un syndicat intercatégoriel

qui s'efforce d'unir les revendications des personnels de la maternelle à l'université, dans les écoles, les collèges, les lycées, les universités et tous les services. Nous portons un syndicalisme de lutte qui défend les droits des personnels sans compromission avec la hiérarchie.

VOTER SUD

C'EST VOTER POUR...



L'amélioration des conditions de travail par une réduction du temps de travail. Avec l'annualisation, les personnels administratifs font partie des grand-es perdant-es des 35 heures.



Des créations de postes d'agentes et d'agents à la hauteur des besoins et la titularisation sans conditions des personnels précaires avec une formation digne de ce nom.



L'augmentation des salaires pour toutes et tous avec un salaire minimum à 1850 euros net, l'intégration des primes et indemnités dans les salaires et l'abrogation du jour de carence.



Le droit à la mutation sur barème.



Une même évolution de carrière pour tou·tes les agentes et agents.



Une vraie formation lors des changements de poste.



Des retraites dignes avec abaissement de l'âge de départ en retraite et de meilleures pensions.



Le maintien des congés annuels et des congés bonifiés.

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES DU 1^{ER} AU 8 DÉCEMBRE 2022

VOTONS POUR
UNE AUTRE | UNE AUTRE
ÉCOLE | SOCIÉTÉ